

Sur convocation du Maire en date du 31 décembre 2015, les membres du conseil municipal se sont réunis le 7 janvier 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Laure BRIAND, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Marie-Odile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTE EXCUSEE : Claudine JOFFROY (qui a donné pouvoir à Serge COSSIN)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Maurice JEROME

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation compte rendu du conseil municipal en date du 3 décembre 2015

Le conseil municipal du 3 décembre 2015 est approuvé ainsi que les délibérations qui s'y rattachent.

Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

Point n°2 : Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Vu le rapport de la CLETC, il est demandé en finalité d'approuver l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) qui se chiffre pour cette année à 3.907 € + 168.838 € soit un total de 172.045 €.

Le Conseil Municipal approuve le rapport et l'évaluation des charges nettes transférées.

Point n°3 : Demandes de subventions diverses

- Une habitante de Darnieulles sollicite verbalement la commune pour une aide éventuelle pour son fils qui part en Angleterre avec son collègue. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à ce genre d'aide qui se multiplierait x fois dans une année.
- La troisième tranche de travaux sur le réseau d'eau potable rue d'Epinal obtient du Conseil Départemental une subvention de 27.149 € calculée au taux de 26% sur une dépense subventionnable plafonnée à 104.420 € HT.
- La dotation 2015 réservée pour aider des projets tels que les nôtres (restauration orgue de l'église, aménagement d'un arrêt de bus rue de la gare) a été insuffisante. Il appartient à la commune de confirmer par courrier leur reconduction en 2016 accompagné d'un plan de financement actualisé
- Evolution de la procédure d'aide aux collectivités : sur simple lettre d'intention, les collectivités pourront débiter les travaux avant la notification de la subvention. Les dossiers de demande d'aide reposeront sur des dossiers de consultation aux entreprises (travaux supérieurs à 25.000 €. Le plancher d'éligibilité des projets est de 20.000 € pour les collectivités entre 701 et 5000 habitants.

Point n°4 : Point de rencontre des secours en forêt

Afin de faciliter les secours en forêt, la MSA Lorraine, l'ONF et le SDIS ont organisé des points de rencontre de secours en forêt. Pour la forêt de Darnieulles, il se situera au carrefour des routes forestières du bois de Darnieulles et du bois de la Comtesse, matérialisé par un panneau.

Point n°5 : Réforme des programmes de l'école élémentaire

Le syndicat national de l'édition a souhaité communiquer dès à présent, une estimation moyenne de l'investissement à consentir par élève pour le renouvellement des manuels suite aux innovations pédagogiques voulues par le Conseil Supérieur des Programmes à la rentrée prochaine. Il faudra prévoir 5.000 € de plus dans le budget pour l'école.

Point n°6 : Report d'exécution de travaux de l'exercice 2015 en forêt

Certains travaux de dégagement manuel (parcelles 31r, 36a, 39) et d'entretien de clôtures grillagées (parcelles 25r et 8a) sont reportés en 2016 pour une somme de 2.350,65 €.

Point n°7 : Compte rendu adjudication

Vente par adjudication qui a eu lieu le 15 décembre 2015 à Velaine en Haye : 66.63 m³ de chênes vendus 16.462 € HT à la Scierie MOUGEOT de Fontenoy le Château.

Point n° 8 : Contribution communale au Service D'Incendie et de Secours (SDIS)

De 37.326,39 € en 2015, la contribution 2016 s'élève à 38.406,58 €. Soit 24,84 €/habitant.

Point n°9 : Nouvelle population légale de la commune

Selon l'INSEE, notre population municipale est de 1541, la population comptée à part, 23, soit une population totale de 1564 habitants.

Point n°10 : Compte rendu réunion des maires de l'ex Communauté de Communes du Pays d'Olima et du Val d'Avière (CCPOVA)

Site internet de la CAE : www.agglo-epinal.fr

Messieurs VILLEMIN et SOLTYS ont de nouveau expliqué ce que la CAE peut apporter aux communes membres notamment la centrale d'achats, l'assistance technique, les subventions aux habitants, la mutualisation des transports, etc....

Informations et questions diverses

Motion Vandières : par consultation du 1^{er} février 2015, les lorrains ont dit « non » à la construction de la gare TGV de Vandières. Un partisan de cette nouvelle gare sollicite de nombreuses communes lorraines afin qu'elles apportent une motion de soutien officiel à cette gare. Le Conseil Municipal apportera un soutien pour Vandières.

Nouveaux ordinateurs pour les adjoints : un devis de 4.863,72 € HT nous a été présenté par une société locale. La centrale d'achats de la CAE sera sollicitée.

Stagiaire au service technique : un jeune darnieullien effectuera un premier stage découverte du 18 au 22 janvier 2016 et un second stage du 7 au 11 mars 2016.

Organisation actuelle de l'ONF : un nouveau responsable de l'unité territorial a été nommé. L'agent patrimonial quant à lui reste inchangé.

Courrier de l'Amicale des Retraités : il manque une lampe au-dessus de la porte de la salle qu'ils occupent maintenant. C'est dangereux pour descendre les escaliers lorsqu'il fait nuit. Une visite de la salle est prévue par la Conseil Municipal le 4 février prochain avant la réunion de conseil municipal.

Rendez-vous avec l'Agence de l'Eau : le 19 janvier à 10h

Réunion avec la CAE : réunion sur les NAP le 26 janvier à 18h30 au siège de la CAE

Nettoyage des carreaux : projet de marché de service de nettoyage des vitres des bâtiments via la centrale d'achats de la CAE

« Mon pavillon et moi » : la chargée de mission souhaite rencontrer les élus de la commune

Le Comité des Fêtes : présente ses meilleurs vœux au conseil et le remercie pour leur soutien

Pavés publicitaires : ne pas perdre de vue leur règlement

Logement au-dessus de la Mairie : le premier adjoint évoque l'occupation de ce logement

Impasse des Acacias : l'adjoint chargé de la voirie évoque deux courriers reçus de riverains de cette impasse qui sont contre leur participation avant la reprise dans la voirie communale

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.